

Rapport de Gestion

2015



SODECI s.a.

Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire
NOTRE MISSION, VOUS SERVIR

afaq
ISO 14001
Environnement

afaq
OHSAS 18001
Santé Sécurité
au Travail

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

SOMMAIRE

1. Ordre du jour	P. 2
2. Direction de la Société	P. 3
3. Message du Président	P. 4
4. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	P. 5
5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Annuels	P. 8
6. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	P. 10
7. Projet de résolutions	P. 14
8. Etats Financiers	P. 17
9. Règles et méthodes comptables de l'Etat Annexé	P. 25

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire annuelle le jeudi 14 avril 2016, à Abidjan en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Affectation et répartition du résultat,
- Ratification du renouvellement de mandat de deux Administrateurs, non renouvellement de mandat d'un Administrateur et cooptation d'un nouvel Administrateur,
- Quitus aux Administrateurs,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2. DIRECTION DE LA SOCIETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION		Exercice de fin de Mandat
Président du Conseil d'Administration	AHOUNE Firmin	2018
ADMINISTRATEURS	ALBEROLA Marc	2019
	SCEMAMA Isabelle	2019
	EBAH Basile	2019
	ECP FII FINAGESTION	2015
	DIARRA Ousmane	2017
	KONAN Camille	2015
	LE GUENNOU Vincent	2015
	DIA Mamadou	2016
	PETERSCHMITT Louis	2018
	TAUZIAC Eric	2017

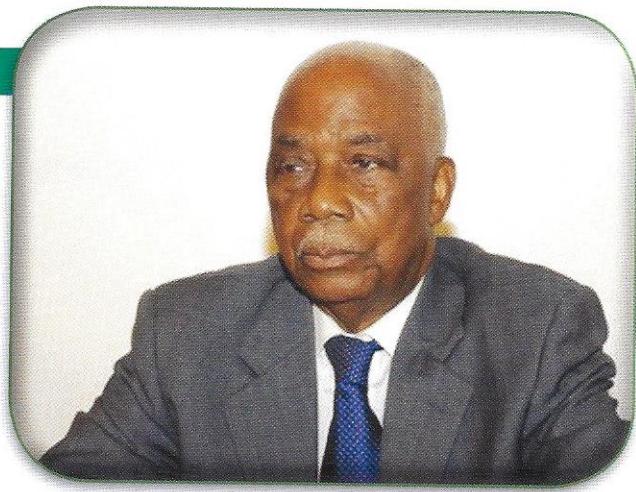
COMMISSAIRES AUX COMPTES		
Titulaire	ERNST & YOUNG	2018
Suppléant	UNICONSEIL	2018
Co-Titulaire	MAZARS	2016
Suppléant	N'DABIAN Kroah Bilé	2016

COMITÉ DE DIRECTION		
Président du Conseil d'Administration	AHOUNE Firmin	
Directeur Général	EBAH Basile	
Directeur Général des Opérations	GUIVARCH Hervé	
Attachée Direction Générale		SEM Eléonore
Secrétaire Général	KOUADIO Amani	LAGO Chantal
Attachée Secrétariat Général		KONE Bazoumana
Directeur Général Adjoint Exploitation	DA CRUZ Dominique	
Directeur Central Exploitation Abidjan		ANGOFI Jacob
Directeur Exploitation Intérieur		LOUKOU Aimé
Directeur Clientèle et Commercial		N'DOUUME Félicité
Directeur Production Abidjan		GOSSO Olivier
Directeur Maintenance		GNALLA Vincent
Directeur Général Adjoint Technique	YOBBOUE Descor	
Directeur Etudes et Travaux		AKA AKPA Olivier
Directeur Assainissement		AYEMOU Alain
Directeur Qualité des Eaux		AW Sadat
Directeur Général Adjoint (AGF)	AKELE Jocelyn	
Directeur Logistique		ZADOU DEGRE Virginie
Directeur Budget et Contrôle de Gestion		DEGNY Guy Florent
Directeur Financier et Comptable		KOUADIO K. Christophe
Directeur Central (RH/DOC)	FOFANA Brihima	
Directeur Ressources Humaines		<i>Poste vacant</i>

3. MESSAGE DU PRESIDENT

Firmin AHOUNE

Président du Conseil d'Administration



Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

L'année 2015 avec une croissance de 9,5% par rapport à 2014 aura été marquée par une confirmation de la croissance économique amorcée depuis 2012 et l'élection présidentielle au mois d'octobre qui s'est déroulée dans un climat apaisé.

Dans ce contexte, notre société a poursuivi ses efforts d'amélioration et a remporté plusieurs succès dont :

- le renouvellement de la certification Qualité Sécurité Environnement de ses métiers,
- la réalisation de nombreux chantiers d'adduction d'eau potable en particulier à Abidjan et dans l'ouest du pays,
- la mise en service de la phase 1 de Bonoua qui a permis d'améliorer fortement la desserte en eau de l'agglomération d'Abidjan,
- la prorogation pour trois années de notre contrat d'affermage assainissement de l'agglomération d'Abidjan,
- le déploiement de la charte d'éthique dans le cadre du lancement de la démarche RSE destinée, entre autres, à renforcer la confiance de nos clients et de nos partenaires,
- plusieurs chantiers d'innovation et de modernisation de nos métiers tels que le prépaiement des factures d'eau, un nouveau modèle de branchement, la télé-relève des compteurs, une troisième génération de logiciel clients Saphir V3 qui sera déployé en 2017, le lancement de sa nouvelle plateforme technique à Palmeraie.

Nous pouvons affirmer que durant l'année 2015, nos efforts communs nous ont permis de réaliser nos engagements.

Je tiens, en votre nom, à remercier tous les collaborateurs de SODECI pour ces résultats probants. Ils méritent notre reconnaissance et nos sincères encouragements. Nous rendons un hommage particulier à nos collaborateurs disparus en 2015.

En 2016, la réalisation de la vision du gouvernement ivoirien de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 se traduira, entre autres, par la poursuite de l'accroissement des activités industrielles et domestiques avec comme conséquence la croissance de la consommation d'eau potable et le besoin de traiter les eaux usées pour la préservation de l'environnement.

Les défis pour SODECI demeurent :

- l'accompagnement de l'Etat dans la réalisation des objectifs de développement durable en matière d'eau potable et d'assainissement,
- l'amélioration de nos performances opérationnelles et financières pour atteindre les meilleurs standards internationaux en la matière,
- la construction et la mise en service d'un laboratoire d'analyses des eaux accrédité ISO 17025.

Je suis convaincu qu'avec l'engagement de nos collaborateurs et le soutien de nos institutions de tutelle, la dynamique amorcée se poursuivra en 2016 et permettra ainsi à SODECI de mieux répondre à vos attentes ainsi qu'à celles de l'Etat et des clients.

Merci chers actionnaires pour votre confiance et votre soutien à nos actions.

4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2015 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

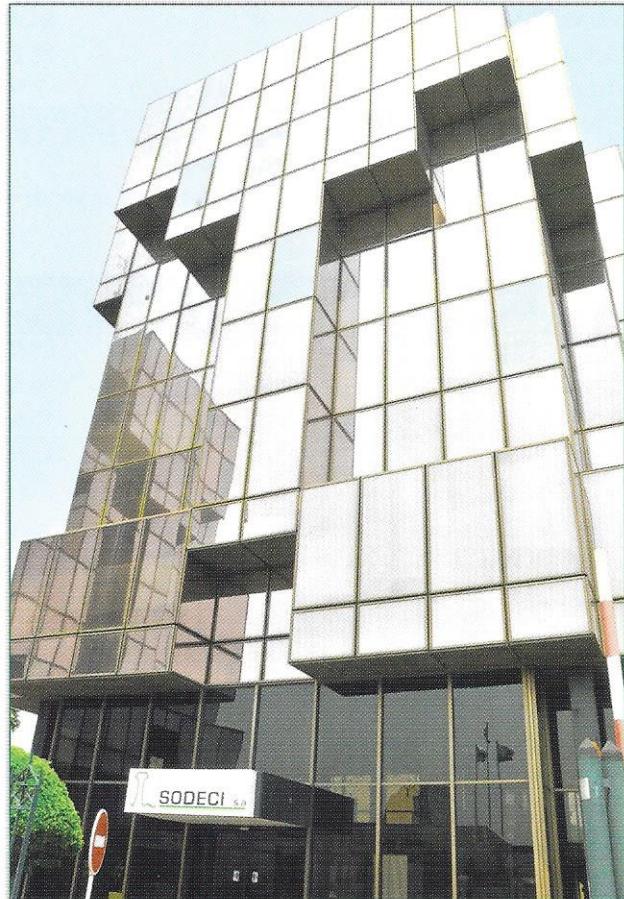
Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- ▶ La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- ▶ La Comptabilité Nationale,
- ▶ La Banque de Données Financières,
- ▶ La Direction de l'Enregistrement,
- ▶ Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Activités

L'année 2015 a été marquée par les efforts du gouvernement pour relancer l'économie. Dans ce contexte, le **nombre d'abonnés actifs** a augmenté de 8,3%.



Données d'activités comparées	Exercice 2014	Exercice 2015	Variation (valeur)	Variation (%)
ABIDJAN				
Nombre d'abonnés	388 467	403 605	15 138	3,9%
M ³ produits (Km ³)	139 375	153 180	13 805	9,9%
M ³ facturés (Km ³)	97 986	106 138	8 152	8,3%
Ratio de facturation	70,3	69,3	-1	-1,4%
INTERIEUR				
Nombre d'abonnés	398 859	449 057	50 198	12,6%
M ³ produits (Km ³)	69 440	74 236	4 796	6,9%
M ³ facturés (Km ³)	60 946	65 076	4 130	6,8%
Ratio de facturation	87,8	87,7	-0,1	-0,1%
GLOBAL SOCIETE				
Nombre d'abonnés	787 326	852 662	65 336	8,3%
M ³ produits (Km ³)	208 815	227 416	18 601	8,9%
M ³ facturés (Km ³)	158 932	171 214	12 282	7,8%
Ratio de facturation	76,1	75,3	-0,8	-1,1%

La **production totale** a augmenté (+9%) par rapport à l'année précédente suite à la mise en service de nouveaux ouvrages dont Bonoua 1.

La **facturation** annuelle en volume progresse de 8% et suit la même tendance que la production.

Produits (en millions de FCFA)	Exercice 2014	Exercice 2015	Variation (valeur)	Variation (%)
Vente d'eau	44 439	49 512	5 073	11%
Travaux et services vendus	36 397	37 954	1 557	4%
Autres produits (dont services financiers et HAO)	7 821	6 702	-1 119	-14%
Total Produits	88 657	94 168	5 511	6%

La hausse des **produits** est liée à l'évolution de la vente d'eau consécutivement à l'augmentation de la production suite à la mise en service de nouveaux ouvrages.

Charges (en millions de FCFA)	Exercice 2014	Exercice 2015	Variation (valeur)	Variation (%)
Achats, transports et services	55 872	62 302	6 430	12%
Charges de personnel	14 127	16 383	2 256	16%
Amortissements, provisions et autres charges	15 541	12 193	-3 348	-22%
Total charges	85 540	90 878	5 338	6%

L'évolution des **charges** s'explique par la variation des achats, transports et services en raison de :

- ▶ la hausse des charges de production de l'eau potable (électricité et produit de traitement);
- ▶ la hausse des consommations de stock liée à l'évolution

de l'activité travaux et branchements.

Nous terminons l'année 2015 avec un résultat net de 3 291 millions de F CFA en hausse de 6% par rapport à l'exercice 2014.

Bilan

Le **bilan** de la SODECI au 31 décembre 2015 vous est présenté ci-dessous. Son total est en hausse de 7%.

(En millions de FCFA)	Exercice 2014	Exercice 2015	Variation (valeur)	Variation (%)
Actif immobilisé net	22 997	27 031	4 034	18%
Actif circulant	122 876	124 372	1 496	1%
Trésorerie-actif	7 191	12 427	5 236	73%
Total Actif	153 064	163 830	10 766	7%
Capitaux permanents	40 271	51 767	11 496	29%
donc résultat de l'exercice	3 118	3 291	173	6%
Passif circulant	108 190	100 791	-7 400	-7%
Trésorerie-passif	4 603	11 272	6 669	145%
Total Passif	153 064	163 830	10 766	7%

L'augmentation de **l'actif immobilisé** net est liée principalement aux compteurs (+1,6 milliard de FCFA, en rapport avec l'évolution du nombre d'abonnés et le renouvellement courant) et à la construction du bâtiment de la Riviera Palmeraie destiné à abriter une direction régionale et un secteur (+2,2 milliards de FCFA).

La hausse de **l'actif circulant** résulte de l'effet combiné de :

- ▶ l'augmentation des stocks due à l'approvisionnement en matériel de réseau hydraulique pour les travaux de

déplacements de réseaux et pour les programmes de branchements sociaux ;

- ▶ l'accroissement des autres créances du fait de l'augmentation du crédit de TVA (suite à la suppression du prorata de déduction de la TVA) et des avances fournisseurs ;
- ▶ la baisse nette des créances clients, en raison de l'apurement des arriérés de consommation d'eau de l'Etat.

La trésorerie-actif augmente de 5,2 milliards de FCFA, en raison de la mise en place à fin décembre 2015 du crédit à moyen terme contracté auprès de la SIB pour le financement de la construction et l'équipement du laboratoire d'analyse des eaux dont le démarrage des travaux est prévu pour début 2016.

Les capitaux permanents sont en hausse de 11,5 milliards de FCFA par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due principalement aux emprunts et dettes financières, partiellement compensée par la baisse des

provisions pour risques et charges.

Le Passif circulant régresse de 7,4 milliards de FCFA entre fin 2014 et 2015. Cette situation résulte de la combinaison de la hausse des dettes fournisseurs et de la baisse des dettes fiscales et des autres dettes.

L'augmentation de **la trésorerie-passif** de 6,7 milliards de FCFA fait suite au renouvellement de crédits spots, suite à la tension de trésorerie de fin d'année.

Perspectives 2016

Perspectives	Exercice 2015	Exercice 2015	Variation (valeur)	Variation (%)
ABIDJAN				
M ³ produits (Km ³)	153 180	162 191	9 011	6%
M ³ facturés (Km ³)	106 138	115 993	9 855	9%
Ratio de facturation	69,3	71,5	2,2	3%
INTERIEUR				
M ³ produits (Km ³)	74 236	77 987	3 751	5%
M ³ facturés (Km ³)	65 076	69 418	4 342	7%
Ratio de facturation	87,7	89	1,3	1%
GLOBAL SOCIETE				
Nombre d'abonnés	852 662	900 000	47 338	6%
M ³ produits (Km ³)	227 416	240 178	12 762	6%
M ³ facturés (Km ³)	171 214	185 412	14 198	8%
Ratio de facturation	75,3	77,2	1,9	3%

La production globale sera en croissance de 6%. Cette évolution proviendra principalement, de la mise en service de l'usine de Songon et du fonctionnement régulier des usines d'Abidjan et de la station de Bonoua 1.

Le renforcement des opérations de **facturation** se poursuivra sur l'année 2016. L'objectif de ratio de facturation est fixé à 77,2% contre un ratio en 2015 de 75,3% soit une hausse de 1,9 point.

L'objectif du **ratio d'Abidjan** pour 2016 est fixé à 71,5%, celui de l'intérieur à 89%.

L'activité travaux de 2016 devrait connaître une baisse de 6 167 millions de FCFA qui s'explique par un retrait observé sur les travaux d'entreprise avec la fin de plusieurs chantiers en 2015.

Le résultat net social prévisionnel ressort à 3 255 millions de FCFA en 2016 contre 3 290 millions de FCFA en 2015.

5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2015

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société de Distribution d'Eau de la
Côte d'Ivoire, S.A.
SODECI
01 BP 1843
Abidjan 01

Le 31 mars 2016

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) et l'état annexé pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable. Le Conseil d'Administration est également responsable du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue d'examiner des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants examinés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

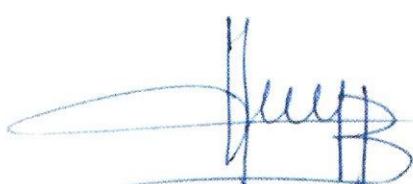
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler notamment sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

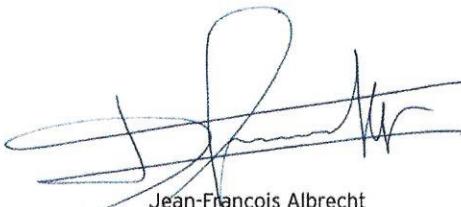
Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young, S.A.



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

6. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2015

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société de Distribution d'Eau de la
Côte d'Ivoire, S.A.
SODECI
01 BP 1843
Abidjan 01

Le 31 mars 2016

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2015

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes, qui ont fait l'objet d'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

1.1 Avenant n°1 à la convention de bail conclue avec la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, CIE

- Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Vincent Le Guennou, Ousmane DIARRA, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII FINAGESTION.
- Nature et objet : Location à la CIE d'un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette, d'un parking souterrain et de parkings extérieurs. La convention signée en date du 1^{er} février 1993 a fait l'objet d'un avenant signé au cours de l'exercice 2015, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2014. L'avenant proroge le bail initial pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} juillet 2014.
- Modalités et rémunération : Le loyer trimestriel est de FCFA 66 millions. Le loyer perçu par SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à FCFA 287 millions.

1.2 Convention de bail conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GS2E

- Administrateurs communs : Messieurs Marc Alberola, Basile Ebah, Eric Tauziac
- Nature et objet : Location à GS2E d'un local d'une superficie de 633,83 m² sis au Rez-de-chaussée de la Tour SODECI et des places de parking situées au sous-sol et sur les aires extérieures de la Tour. Cette convention en date du 30 juillet 2015 est consentie et acceptée pour une durée de 3 ans (du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015) renouvelable par tacite reconduction.
- Modalités et rémunération : Le loyer trimestriel est de FCFA 8,6 millions. Le loyer perçu par SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à FCFA 34 millions.

1.3 Convention de mise à disposition de personnel conclue avec la Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité, (SGA2E)

- Dirigeant concerné : Monsieur Akélé Jocelyn, Directeur Général Adjoint du Pôle Administration Gestion Finances de SODECI, par ailleurs Administrateur à SGA2E.
- Nature et objet : Détachement de Monsieur Aka Krougba (salarié SODECI) auprès de SGA2E pour assurer les fonctions de Directeur Général de ladite société.
- Modalités et rémunération : Les charges salariales (salaire, charges fiscales et sociales sur salaire) refacturées s'élèvent à FCFA 11,4 millions par trimestre. Le montant perçu par SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à FCFA 45,5 millions.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention d'assistance générale conclue avec ERANOVE

Administrateurs communs	: Olivier Bouygues, Marc Alberola, Eric Tauziac ECP FII FINAGESTION, Vincent Le Guennou
Nature et objet	: Les prestations d'assistance générale portent sur les domaines juridiques, financier, comptable, informatique, technique, des ressources humaines et du management. Cette convention est conclue pour une durée d'un an avec tacite reconduction.
Modalités et rémunération	: Ces diverses prestations sont rémunérées au taux de 3,93 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent et font l'objet de facturations trimestrielles. Le montant total comptabilisé en charges par SODECI au titre de ces prestations s'élève à FCFA 1,8 milliard hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2.2 Convention d'assistance générale conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GS2E

Administrateurs communs	: Messieurs Basile Ebah, Marc Alberola, Eric Tauziac
Nature et objet	: Convention de services pour la réalisation de prestations dans les principaux domaines suivants : - ressources humaines et formation ; - audit exploitation eau ; - systèmes d'information ; - finances, comptabilité, achat et assurances ; - conseil juridique ; - ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre ; - qualité, sécurité et environnement. En retour, la SODECI met du personnel et des moyens à disposition de GS2E qu'elle lui refacture mensuellement.
Modalités et rémunération	: Sur l'exercice 2015, le coût total facturé au titre des prestations rendues à SODECI par GS2E s'est élevé à FCFA 2,6 milliards hors taxes. Les coûts refacturés par SODECI à GS2E s'élèvent à FCFA 829 millions hors taxes.

2.3 Convention d'assistance médicale curative conclue avec la Compagnie Ivoirienne d'Electricité,
CIE

- Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Vincent Le Guennou, Ousmane Diarra, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII FINAGESTION.
- Nature et objet : Assistance médicale curative. Cette convention autorise le personnel de SODECI à recevoir des soins médicaux au sein de la CIE.
- Modalités et rémunération : Les charges supportées par SODECI sur l'exercice 2015 s'élèvent à FCFA 35 millions.

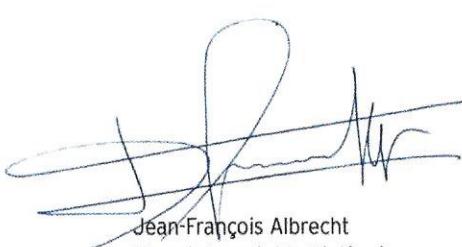
Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young, S.A.



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

7. PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015, du bilan et du compte de résultat net au 31 décembre 2015, ainsi que du Rapport Général des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de **3 291 131 525 FCFA** le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2015.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2015 s'élève à **3 291 131 525 FCFA** et compte tenu du Report à Nouveau antérieur de **705 183 630 FCFA**, décide d'affecter le bénéfice disponible de **3 996 315 155 FCFA** de la manière suivante :

- ▶ à la distribution d'un dividende brut de **3 240 000 000 FCFA**
- ▶ le solde au Report à nouveau, soit **756 315 155 FCFA**

L'Assemblée Générale fixe à 3 600 FCFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2015 à chacune des 900 000 actions composant le capital soit 3 240 FCFA nets par action. Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale dans les vingt jours suivant la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur LE GUENNOU Vincent, pour une durée de

six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de ECP FII FINAGESTION, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Septième résolution

Le Conseil d'Administration en date du 09 mars 2016 a constaté le non renouvellement du mandat de l'Administrateur KONAN Camille en vertu de l'article 13 alinéa 13.4 des statuts modifiés de SODECI relatif à l'Administration de la société.

L'Assemblée Générale prend acte de ce non renouvellement et met fin au mandat de Monsieur KONAN Camille à compter de la levée de la présente séance.

Après lecture du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve de la gestion à monsieur KONAN Camille.

Huitième résolution

Le Conseil d'Administration en date du 29 septembre 2015 a constaté la démission de l'Administrateur BOUYGUES Olivier par courrier du 31 juillet 2015.

L'Assemblée Générale, prend acte de cette démission et met fin au mandat de monsieur BOUYGUES Olivier à compter de la levée de la présente séance.

Après lecture du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve de la gestion à BOUYGUES Olivier.

Neuvième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de la société AXA REIM SGP, représentée par Isabelle SCEMAMA, à compter du 1er décembre 2015, cooptée lors de la réunion du Conseil du 3 décembre 2015 en remplacement de monsieur BOUYGUES Olivier, démissionnaire.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de ratifier la cooptation en qualité d'Administrateur de la société AXA REIM SGP, représentée par Isabelle SCEMAMA, en remplacement de monsieur BOUYGUES Olivier démissionnaire constaté en Conseil d'Administration

du 29 septembre 2015 pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Onzième résolution

Le Conseil d'Administration en date du 23 octobre 2013 a constaté la démission de l'Administrateur Mariam DJIBO par courrier du 15 juillet 2013.

L'Assemblée Générale du 23 mai 2014 a pris acte de cette démission et a mis fin au mandat de madame Mariam DJIBO à compter de la levée de ladite séance. Après lecture du rapport de gestion, l'Assemblée Générale du 23 mai 2014 a décidé de donner quitus entier et sans réserve de la gestion à Mariam DJIBO.

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de ratifier la cooptation en qualité d'Administrateur de madame Marie-Ange SARAKA-YAO, en remplacement

de madame Mariam DJIBO démissionnaire constaté en Conseil d'Administration du 22 octobre 2013 pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme annuelle de 26 000 000 de FCFA dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.





8. ETATS FINANCIERS

BILAN

ACTIF	BRUT	Exercice 2015		Exercice 2014	
		AMORT/PROV	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (I)					
AA Charges immobilisées					
AX Frais d'établissement					
AY Charges à répartir					
AC Primes de remboursement des obligations					
AD Immobilisations incorporelles					
AE Frais de recherche et développement					
AF Brevets, licences et logiciels	3 198 366 778	3 005 820 612	192 546 166	286 952 160	
AG Fonds de commerce					
AH Autres immobilisations incorporelles	116 956 903	116 956 903	-	-	
AI Immobilisations corporelles					
AJ Terrains	558 160 031		558 160 031	312 851 031	
AK Bâtiments	9 165 023 881	8 710 692 446	454 331 435	491 076 916	
AL Installations et agencements	13 506 614 456	5 705 613 320	7 801 001 136	5 963 364 809	
AM Matériels	22 067 414 716	11 058 067 329	11 009 347 387	8 974 667 724	
AN Matériels de transport	11 701 563 930	7 432 475 996	4 269 087 934	4 584 805 182	
AP Avances et acomptes versés sur immobilisations	663 740 073		663 740 073	237 974 239	
AQ Immobilisations financières					
AR Titres de participations	219 700 000		219 700 000	219 700 000	
AS Autres immobilisations financières	1 899 109 508	35 927 415	1 863 182 093	1 925 698 319	
AW (1) dont H.A.O. : Brut					
	Net				
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	63 096 650 276	36 065 554 021	27 031 096 255	22 997 090 380	
ACTIF CIRCULANT					
BA Actif circulant HAO					
BB Stocks					
BC Marchandises					
BD Matières premières et autres approvisionnements	12 302 677 461	799 901 227	11 502 776 234	8 667 419 513	
BE Encours					
BF Produits fabriqués	795 555 417		795 555 417	740 252 120	
BG Crédances et emplois assimilés					
BH Fournisseurs, avances versées	7 751 081 969		7 751 081 969	6 572 848 542	
BI Clients	126 068 671 972	25 671 473 802	100 397 198 170	103 127 713 047	
BJ Autres créances	4 992 143 359	1 066 072 395	3 926 070 964	3 767 594 175	
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	151 910 130 178	27 537 447 424	124 372 682 754	122 875 827 397	
TRESORERIE - ACTIF					
BQ Titres de placement					
BR Valeurs à encaisser					
BS Banques, CCP, caisses	12 484 571 856	58 004 734	12 426 567 122	7 191 012 688	
BT TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	12 484 571 856	58 004 734	12 426 567 122	7 191 012 688	
BU Ecart de conversion - actif (IV) (perte probable de change)					
BZ TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	227 491 352 310	63 661 006 179	163 830 346 131	153 063 930 465	

BILAN

PASSIF

Exercice 2015

Exercice 2014

CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES

CA	Capital	4 500 000 000	4 500 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé	-	
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	255 906 342	255 906 342
CE	Ecart de réévaluation	1 045 087 734	1 045 087 734
CF	Réserves indisponibles	909 800 000	909 800 000
CG	Réserves libres	2 911 725 555	2 911 725 555
CH	Report à nouveau	(+ ou -) 705 183 630	647 264 272
CI	Résultat net de l'exercice	(bénéfice + ou perte -) 3 291 131 525	3 117 919 358
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 618 834 786	13 387 703 261

DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)

DA	Emprunts	11 013 216 277	1 413 411 923
DB	Dettes de crédit bail et assimilées	1 620 248 528	1 038 557 998
DC	Dettes financières diverses	20 429 948 750	18 738 769 230
DD	Provisions financières pour risques et charges	5 085 235 697	5 691 853 697
DE	(1) dont H.A.O.		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	38 148 649 252	26 882 592 848
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	51 767 484 038	40 270 296 109

PASSIF CIRCULANT

DH	Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	1 215 871 289	696 894 983
DI	Clients, avances reçues	20 067 950 718	25 171 749 728
DJ	Fournisseurs d'exploitation	34 876 829 810	27 564 207 129
DK	Dettes fiscales	36 141 038 683	46 568 626 185
DL	Dettes sociales	3 714 529 172	3 459 411 295
DM	Autres dettes	4 774 487 606	4 729 329 051
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	100 790 707 278	108 190 218 371

TRESORERIE PASSIF

DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	11 272 154 815	4 603 415 985
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	11 272 154 815	4 603 415 985
DU	Ecarts de conversion - Passif (V)		
DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	163 830 346 131	153 063 930 465

N°d'identification fiscale : 0100984A

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Exercice 2015

Exercice 2014

ACTIVITES D'EXPLOITATION

RA	Achats de marchandises			
RB	Variation de stocks	(+ ou -)		
		(Marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées			
RD	Variation de stocks	(+ ou -)		
		(Marge brute sur marchandises voir TG)		
RE	Autres achats			
RH	Variation de stocks	(+ ou -)		
RI	Transports			
RJ	Services extérieurs			
RK	Impôts et taxes			
RL	Autres charges			
RP	Charges de personnel (1)	(Valeur ajoutée voir TN)		
	(1) dont personnel extérieur	2 325 587 821	1 559 198 838	
		(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements & provisions			
RW	Total des charges d'exploitation		89 124 121 647	83 202 142 391
		(Résultat d'exploitation voir TX)		

PRODUITS

ACTIVITES D'EXPLOITATION

TA	Ventes de marchandises			
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	37 740 357	25 111 684	37 740 357
TC	Ventes de produits fabriqués			25 111 684
TD	Travaux, services vendus			
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)		49 511 907 097
TF	Production immobilisée			44 439 036 667
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	72 530 226 667	66 710 528 357	36 695 060 862
TH	Produits accessoires			35 288 330 435
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA+TC+TD+TH)	87 928 603 572	81 229 774 842	55 303 297
TJ	(1) dont à l'exploitation			-90 026 243
TK	Subventions d'exploitation			2 098 138 741
TL	Autres produits			2 463 701 303
TN	VALEUR AJOUTEE	24 989 506 819	22 530 989 428	1 683 895 256
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 606 965 762	8 403 539 977	1 477 296 056
TS	Reprises de provisions			2 665 273 570
TT	Transferts de charges			2 518 229 241
TW	Total des produits d'exploitation		93 797 481 521	87 871 727 454
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 673 359 874	4 669 585 063	
	Bénéfice (+) ; Perte (-)			

N°d'identification fiscale : 0100984A

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice 2015	Exercice 2014
CHARGES			
RW Report Total des charges d'exploitation			
		89 124 121 647	83 202 142 391
ACTIVITE FINANCIERE			
SA Frais financiers		288 060 673	581 518 210
SC Pertes de change			
SD Dotations aux amortissements et aux provisions			
SF Total des charges financières		288 060 673	581 518 210
(Résultat financier voir UG)			
SH Total des Charges des activités ordinaires		89 412 182 320	83 783 660 601
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)			
SK Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		275 404 752	193 171 778
SL Charges H.A.O.		8 554 325	61 008 842
SM Dotations H.A.O			
SO Total des Charges H.A.O		283 959 077	254 180 620
(Résultat H.A.O voir UP)			
SQ Participation des travailleurs			
SR Impôts sur le résultat		1 180 695 980	1 501 719 630
SS Total participation et impôts		1 180 695 980	1 501 719 630
ST TOTAL GENERAL DES CHARGES		90 876 837 377	85 539 560 851
(Résultat net voir UZ)			
PRODUITS			
TW Report total des produits d'exploitation		93 797 481 521	87 871 727 454
UA Revenus financiers		326 505 786	664 896 398
UC Gains de change			
UD Reprises sur provisions			
UE Transfert de charges			
UF Total des produits financiers		326 505 786	664 896 398
UG RESULTAT FINANCIER (+ ou -)		38 445 113	83 378 188
UH Total des produits des activités ordinaires		94 123 987 307	88 536 623 852
UI RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)		4 711 804 987	4 752 963 251
UJ (1) dont impôt correspondant : 1 177 951 247 / 1 188 240 813			
UK Produits de cessions d'immos		17 816 073	43 648 781
UL Produits H.A.O.		26 165 522	77 207 576
UM Reprises HAO			
UN Transfert de charges			
UO Total des produits HAO		43 981 595	120 856 357
UP RESULTAT HAO		-239 977 482	-133 324 263
UT TOTAL GENERAL DES PRODUITS		94 167 968 902	88 657 480 209
UZ RESULTAT NET		3 291 131 525	3 117 919 358
Bénéfice (+) ; Perte (-)			

N°d'identification fiscale : 0100984A

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG=EBE

- Charges décaissables restantes] à l'exclusion des cessions
- + Produits encaissables restants] d'actif immobilisé

SA	Frais financiers	288 060 673	E.B.E.	8 606 965 762
SC	Pertes de change		TT Transferts de charges d'exploitation	
SL	Charges HAO	8 554 325	UA Revenus financiers	326 505 786
SQ	Participation		UE Transfert de charges financières	
SR	Impôts sur le résultat	1 180 695 980	UC Gains de change	
			UL Produits H.A.O.	26 165 522
			UN Transferts de charges H.A.O.	
TOTAL (I)		1 477 310 978	TOTAL (2)	8 959 637 070

CAFG : Total (II) - Total (I) = 7 482 326 092 (N-1) : 7 001 397 269

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF '= CAFG -Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

$$AF = \underline{7 482 326 092} - 3 060 000 000 = 4 422 326 092 (N-1) : 4 571 397 269$$

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E '= Var. Stock (2) + Var. Créesances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

- (1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes
- (2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des stocks : N - (N-1)		Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
BC	Marchandises		ou
BD	Matières premières	2 835 356 721	ou
BE	En-cours		ou
BF	Produits fabriqués	55 303 297	ou
A	Variation globale nette des stocks	2 890 660 018	ou

Variation des créances : N - (N-1)

BH	Fournisseurs, avances versées	1 178 233 427	ou
BI	Clients		ou
BJ	Autres créances	158 476 789	ou
BU	Ecarts de conversion - Actif		ou
B	Variation globale nette des créance		1 393 804 661

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)

DI	Clients, avances reçues	5 103 799 010	ou
DJ	Fournisseurs d'exploitation		ou
DK	Dettes fiscales	10 427 587 502	ou
DL	Dettes sociales		ou
DM	Autres dettes		ou
DN	Risques provisionnés		ou
DU	Ecarts de conversion - Passif		ou
C	Variation globale nette des dettes circulantes	7 918 487 399	ou
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		9 415 342 756	ou

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

		2015	2014
Excédent brut d'exploitation		8 606 965 762	8 403 539 977
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	(- ou '+')	-9 415 342 756	-3 793 688 302
- Production immobilisée		-2 098 138 741	-2 463 701 303
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		-2 906 515 735	2 146 150 372

N°d'identification fiscale : 0100984A

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

		Exercice 2015	Exercice 2014
		Emplois	Ressources
			(E - ; R+)
I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)		
	<i>Croissance interne</i>		
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	43 743 069	-83 874 778
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	9 906 937 006	-6 437 954 104
	<i>Croissance externe</i>		
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	139 399 776	200 501 241
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	9 870 347 776	-6 321 327 641
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	9 415 342 756 ou	-3 793 688 302
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF+FG)	19 285 690 532	-10 115 015 943
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. ; H.A.O.)	ou	518 976 306
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)		23 825 130
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	18 766 714 226	518 976 306
			-10 091 190 813
V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividendes (Emplois)/C.A.F.G (Ressources)	3 060 000 000	7 482 326 092
VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux		
FN	Subventions d'investissement		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		
VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)	878 030 158	11 059 525 042
FR	Autres dettes financières (2)	2 729 708 854	1 475 696 957
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	17 333 529 830	5 887 267 328
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	1 433 184 396 ou	-4 203 923 485
VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice +ou-	1 154 412 307	
FV	à l'ouverture de l'exercice +ou-	2 587 596 703	
FW	VARIATION TRESORERIE (+ si Emploi ; - si Ressources)	-1 433 184 396	ou
			1 433 184 396
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé		
Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences 'bilan'			
CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)			
		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1)		ou	7 463 182 054
Variation du B.F global (F.d.R.) : BFG(N) - BFG(N-1)		ou	
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)		ou	1 433 184 396
TOTAL		8 896 366 450	= 8 896 366 450

N°d'identification fiscale : 0100984A



9. REGLES ET METHODES COMPTABLES DE L'ETAT ANNEXE

ETAT ANNEXE

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'état annexé aux états financiers présente les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- ▶ l'Acte Uniforme révisé de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit comptable en vigueur en Côte d'Ivoire;
- ▶ les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

PARTICULARITÉS CONCERNANT CERTAINS POSTES

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement ont été totalement amortis au 31 décembre 2015. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2015 :

- ▶ le solde du prêt AFD (Assainissement) pour 1 211,5 millions de FCFA,
- ▶ un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de FCFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- ▶ une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de FCFA, provisionnée à 100 %,
- ▶ une participation de 211,2 millions de FCFA représentant

33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006,

- ▶ une participation de 8,5 millions de FCFA représentant 17% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés,
- ▶ des dépôts et cautions versés pour un montant total de 639,7 millions de FCFA.

Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré,

- ▶ Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli,
- ▶ Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2015 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour une valeur de 4 306,9 millions de FCFA,

- ▶ Jusqu'au 31 décembre 2014 le calcul des provisions pour dépréciations était basé sur la rotation des stocks.

Suivant cette méthode, les biens stockés qui n'avaient pas enregistré de sortie depuis trois ans étaient systématiquement dépréciés à 100%.

Au cours du troisième trimestre 2015, à la faveur de l'entrée en vigueur du SYSCOA Révisé, la SODECI a décidé d'affiner cette méthode.

Les travaux réalisés à cet effet ont porté sur la possibilité ou non de pouvoir utiliser sur les installations et sur les réseaux d'eau potable existant les stocks dépréciés à 100%. Les conclusions de ces travaux ont conduit à une reprise de provision de 476,2 millions de FCFA.

Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est ainsi passé de 1 276,1 millions de FCFA l'exercice précédent à 799,9 millions de FCFA à fin décembre 2015.

Clients et comptes rattachés

Client Etat : Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations sont régulièrement effectuées. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- ▶ la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),
- ▶ l'antériorité des créances,
- ▶ la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- ▶ la couverture des créances actives,
- ▶ l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI

(rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations.

Spécifiquement, les **créances résiliées sur les clients privés ménages** sont provisionnées à 95% pour des impayés antérieurs à 1 an pour la part SODECI nette des avances sur consommation et à 80% pour les créances de l'année en cours comprises dans nos autres créances au bilan.

Les créances actives (non résiliées) sur les clients privés ménages pour lesquels nous constatons des impayés multiples sur certaines polices actives sont provisionnées comme des résiliés (95%). Le risque de non recouvrement des créances sur les gros clients actifs est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vu de cette analyse que le taux de provision est estimé.

En ce qui concerne **l'activité travaux**, les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% sur les créances actives et 95% sur les créances douteuses.

Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI.

Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

Provisions pour risques et charges

Elles s'élèvent à 5 085,2 millions de FCFA et sont constituées :

- ▶ des droits acquis par le personnel pour 2 561,2 millions de FCFA au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués conformément à la norme IAS 19 (avantages du Personnel) sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- ▶ d'avantages liés au personnel (médailles du travail, eau des retraités) pour 730,1 millions de FCFA,
- ▶ des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours pour 302,1 millions de FCFA,
- ▶ de divers autres risques et charges d'exploitation appréciés au cas par cas pour 1 491,8 millions de FCFA.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après (en milliers de FCFA).

DESIGNATION	Provisions au 31/12/14	Dotations aux provisions	Reclassements	Reprises de provisions	Total provisions au 31/12/2015
EAU	21 235 253	3 005 655		274 850	23 966 058
FRAIS RECOUV TRAITES & CH. IMPAYES	193 918	45 461		1 778	237 601
T.L.E.	781 964	55 675		36 061	801 578
EXPLOITATION EAU	22 211 136	3 106 791		312 689	25 005 238
AUTRES ACTIVITES	637 069	37 500		8 333	666 236
TOTAL DEPRECIATION CLIENTS	22 848 205	3 144 291		321 022	25 671 474
DEPRECIACTION/STOCKS	1 276 115	0		476 215	799 901
DEPRECIACTION/AUTRES DEBITEURS	865 321	209 289		8 538	1 066 072
DEPRECIACTION/COMPTEES FINANCIERS	69 473	0		11 469	58 005
DEP/IMMO. FINANCIERES	35 927	0		0	35 927
TOTAL DEPR. AUTRES ACTIFS	2 246 837	209 289		496 221	1 959 905
TOTAL PROV. POUR DEPRECIACTIONS	25 095 043	3 353 580		817 243	27 631 380
PERSONNEL (IFC, MEDAILLES, IFRS EAU)	3 417 942	128 407		255 062	3 291 286
RISQUES JURIDIQUES	297 648	4 952		500	302 100
RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 976 264	310 186		794 600	1 491 850
TOTAL PROV. P/RISQUES ET CHARGES	5 691 853	443 544	0	1 050 162	5 085 236
TOTAL PROVISIONS	30 786 896	3 797 124	0	1 867 406	32 716 615

Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme au 31 décembre 2015 s'élèvent à 31 443,1 millions de FCFA dont 20 429,9 millions de FCFA d'avances sur consommations versées par les clients, 1 211,5 millions de FCFA d'emprunt contracté auprès de l'AFD pour le compte de l'Etat et garantis par SODECI sur les surtaxes, 4 801,7 millions de FCFA et 5 000 millions de FCFA d'emprunts à moyen terme souscrits respectivement auprès de la SGBCI et la SIB pour le financement des investissements (construction et équipement d'une direction régionale et d'un secteur à la Palmeraie, construction et équipement d'un laboratoire d'analyse des eaux à Bingerville).

Dettes de crédit-bail et contrats assimilés

Ce poste d'un montant de 1 620,3 millions de FCFA à fin décembre 2015 correspond à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit-bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI, de la BICICI, de la BIAO

et de la SIB pour le renouvellement du matériel roulant (parc auto) affecté à l'exploitation.

B. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par le département SOCA de la SODECI, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots à un coût préétabli au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les

lots les plus anciens de compteurs immobilisés.

Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations : Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de Développement de l'Eau) facturé aux usagers. La SODECI gère dans ses comptes ce fonds qui couvre également l'écart de rémunération du fermier lié à la révision contractuelle. Ce fonds affiche un solde comptable déficitaire de 34 787,5 millions de FCFA au 31 décembre 2015. De même, la surtaxe Fonds National de l'Eau (FNE), deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat,

au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclasée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des utilisations. Le solde des surtaxes encaissées à reverser est de 11 905,7 millions de FCFA au 31 décembre 2015.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement (CDA) est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2015, le solde de la CDA est de 582,2 millions de FCFA.

C. AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au Compte de résultat

Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle rémunération de SODECI fixée à 250 FCFA/m³, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment les produits de traitement et l'électricité. Conformément à ce courrier et en application de cette disposition contractuelle (article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire), le montant de la révision contractuelle évalué à 9 588 millions de FCFA au titre de l'exercice 2015 a été prélevé sur le Fonds de Développement de l'Eau. Ce montant est compris dans le chiffre d'affaires eau.

Ventilation du chiffre d'affaires par activités (en MFCFA)

Désignation	2014	2015
Vente d'eau HT	44 439	49 512
Travaux	31 624	32 169
Services vendus	3 690	4 564
Produits accessoires	1 477	1 684
Chiffre d'affaires	81 230	87 929

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du conseil d'administration en 2015 au titre de l'exercice 2014 sont de 26 millions de FCFA.

Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires (HAO) au 31 décembre

2015 s'établit à 240 millions de FCFA (perte) et correspond à l'écart négatif entre :

- la perte sur cessions d'immobilisations de 257,6 millions de FCFA
- les produits divers HAO de 26,2 millions de FCFA, diminués de charges diverses HAO de 8,6 millions de FCFA.

Engagements financiers (hors bilan en millions de FCFA)

Les avals, cautions et garanties sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement), ainsi que des lignes de crédits dont dispose la SODECI auprès des banques locales.

Engagements Reçus	Engagements Donnés
34 942	11 893

Composition du capital et filiales

Composition du capital :

ERANOVE	46,07%	SIDIP	4,81%
Etat de Côte d'Ivoire	3,25%	Divers privés	39,15%
FCP SODECI	6,72%		

Filiales :

SODECI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE et 17% (8,5 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.

calme, la stabilité de l'environnement sociopolitique et la cohésion sociale. Le retour de la Banque Africaine de Développement à son siège à Abidjan, et l'implantation nouvelle de nombreuses firmes internationales en Côte d'Ivoire traduisent bien cela.

Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du SYSCOA Révisé, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

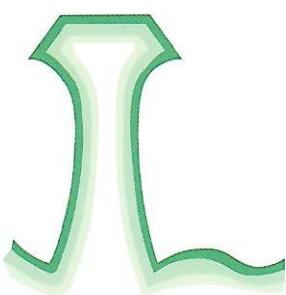
Au niveau économique, la Côte d'Ivoire évolue dans un contexte de nombreuses réformes, de forte croissance et de grands chantiers encouragés par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et bon nombre de bailleurs de fonds. Les grands travaux de réhabilitation et de renforcement engagés dans le domaine des infrastructures, spécifiquement dans le secteur de l'eau potable se sont traduits par la mise en service au cours de l'exercice 2015 des unités de production de Niangon 2 et de Bonoua 1. La réalisation d'investissements dans ce secteur devrait se poursuivre avec la signature de la 3ème convention du deuxième volet du Contrat de Désendettement et Développement (C2D) pour la période 2015 – 2020.

Situation sociopolitique et économique

Le déroulement des élections d'octobre 2015 dans un climat apaisé, suivi de la mise en place d'un nouveau gouvernement ont contribué à consolider davantage le

Evénements post-clôture

Néant.



SODECI s.a.

Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire
NOTRE MISSION, VOUS SERVIR

Siège social

1, avenue Christiani, Treichville, Abidjan
01 BP 1843 Abidjan 01
Tél. : (+225) 21 23 30 00
Courriel : sodeci@sodeci.ci



Océan Afrique